BARÈME HONORAIRES CHARGE VENDEUR

Barèmes applicables par tranche de prix pour toute transaction à dater du 01/01/2023

VENTE : TERRAINS, FONDS DE COMMERCE ET MURS COMMERCIAUX

10 % TTC

VENTE : IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

MONTANT DE LA TRANSACTION TTC	MONTANT DES HONORAIRES
BOX et PARKING	3000 € TTC
Jusqu'à 120 000 €	10 %
De 120 001 € à 250 000 €	7 %
De 250 001 € à 400 000 €	6 %
De 400 001 € à 480 000 €	5 %
Au delà de 480 001 €	4 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Toute opération commerciale donnera lieu à une facture

ORPI HAUT DE MONTMORENCY - 4 allée de Longchamp 95160 Montmorency - SARL GP PROJET au capital de 8000 € - RCS de Pontoise 519499818 - Garantie financière verspieren - Carte professionnelle CPI 95012018000035914.
Adresse du siège social : 17, Avenue du Général de Gaulle 95230 Soisy sous montmorency. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.